



# Le château de Montigny

Départ : CLOYES-LES-TROIS-

**RIVIÈRES** 

Arrivée : MONTIGNY-LE-

**GANNELON**Niveau : **Moyen**Note :\*\*\*\*

Durée moyenne : **3:00**Longueur : **11,47 km**Dénivelé positif : **369 m**Dénivelé négatif : **-348 m** 





#### **DESCRIPTION DU CIRCUIT**

Ancienne cité fortifiée, dominée par le château, l'entrée dans la ville se fait par la porte Roland, datant du Moyen Âge. Circuit réalisé avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir. Suivre le balisage jaune. Montigny-le-Gannelon : château Renaissance des Montmorency-Laval et parc du château, porte Roland du XIIème - Plan d'eau (club de voile, canoë-kayak, pêche) - Romainville : château privé

### **DÉTAIL DE VOTRE RANDO**

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES - Départ : En regardant le château, prendre la rue à gauche, puis à droite. Traverser la place Saint-Gilles en passant devant la mairie. Descendre à gauche la rue de la Porte Rolland et tourner à droite. En bas, prendre à droite la rue Neuve et continuer tout droit par le chemin des Longères.

1,8 km : A la D 15, tourner à gauche, puis à droite dans la rue de la Terrauderie après le ruisseau. A la fourche, continuer par le chemin à gauche. Passer devant la ferme de la Chatonnerie.

3,6 km : A la route, tourner à droite, puis tout de suite à gauche. Traverser ensuite une petite route pour prendre le chemin en face qui bifurque à droite avant d'arriver au château de Romainville. Contourner le château par la gauche, laisser deux routes et prendre ensuite le chemin remontant au nord.

6,9 km: Prendre à droite la petite route vers le hameau du Puits. Avant les maisons, tourner à droite, puis à gauche dans le chemin qui longe la lisière du bois et traverse la plaine. Au carrefour suivant, tourner dans le chemin à droite qui arrive au château d'eau. Prendre à droite la D 15, puis la première route à gauche qui passe devant la ferme du Fournil. A la croix, tourner à droite sur la D 1289 en entrant dans les bois. Continuer tout droit pour rejoindre le château.

## **BALISAGE DES SENTIERS**

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page **randonnees.eurelien.fr/le-balisage** 

## **CHARTE DU RANDONNEUR**

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils presents sur la page **randonnees.eurelien.fr/la-charte** 

